

PAB.26.012 – Acquisition de mobiliers pour la Caf de Loire-Atlantique

Question n°1 :

Il y a peu de précisions sur les finitions des tables inscrites à l'annexe du CCP aux articles 1.2, 1.3 et 1.4.

Serait-ce possible de donner des compléments ?

Réponse à la question n°1 :

Les tables en question disposent d'un plateau en mélaminé et de piètements en métal.

Ces compléments ont été ajoutés à l'annexe du CCP.

Question n°2 :

Avez-vous un fond de plan en DWG pour implanter les mobiliers, vérifier les côtes et faire des vues en 3D ?

Réponse à la question n°2 :

Nous disposons de plans en SKP que nous intégrons au DCE.

La création de vues en 3D pour ce marché n'est pas une obligation, c'est une simple possibilité donnée aux candidats.

Question n°3 :

Les vues sur les plans de l'annexe du CCP n'ont pas toujours l'air fidèles à la description des dimensions de mobiliers.

Réponse à la question n°3 :

Comme expliqué au début de cette annexe, les formes, les implantations et les coloris des mobiliers sur les plans ne correspondent pas au projet à l'exactitude. Ils sont données à titre indicatif notamment en vue de repérer les salles concernées.

Question n°4 :

Concernant les tables à plateau rabattable demandées en format 210x80 cm dans les salles 4, 7 et 10, sont-elles rectangulaires ou comportent-elles un angle arrondi ?

Réponse à la question n°4 :

Nous n'avons pas de préférence concernant cette finition.

Il faut que le mobilier proposé soit cohérent avec le projet d'aménagement ; certaines finitions sont laissées à la décision du prestataire.